

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRASSE - 0603 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/12/2024 - B2024/007619 - 2007 B 00960 - 501 656 334 - "A"

" A "

S.A.R.L. au capital de 886.000 €

Siège social : Chemin de l'Oustaou - 06510 GATTIERES

RCS Grasse B 501 656 334 - SIRET : 501 656 334 00015

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

 BRUNN

Désignation de l'entreprise SARL A Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise CHEMIN DE L'OUSTAOU 06510 GATTIERES
Numéro SIRET * 5 0 1 6 5 6 3 3 4 0 0 0 1 5 Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

					Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 3		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 2			
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012					
		Autres *	014		016					
	Immobilisations corporelles *		028	2 400	030		2 400		2 400	
	Immobilisations financières * (1)		040	16 000	042		16 000		242 162	
	Total I (5)		044	18 400	048		18 400		244 562	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052					
	Marchandises *		060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070					
		Autres * (3)	072	35 062	074		35 062		4 420	
	Valeurs mobilières de placement		080		082					
	Disponibilités		084	395 232	086		395 232		165 919	
	Charges constatées d'avance *		092		094					
	Total II		096	430 294	098		430 294		170 339	
	Total général (I+II)		110	448 694	112		448 694		414 901	
PASSIF						Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
Capital social ou individuel *						120	886 000	886 000		
Ecart de réévaluation						124				
Réserve légale						126	23 204	23 204		
Réserves réglementées*						130				
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)						131				
Report à nouveau						134	(498 204)	160 674		
Résultat de l'exercice						136	37 393	(658 878)		
Subventions d'investissement						137				
Provisions réglementées						140				
Total I						142	448 393	411 001		
Provisions pour risques et charges						144				
Total II						154				
Emprunts et dettes assimilées						156				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164				
Fournisseurs et comptes rattachés						166		3 600		
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)						169				
Comptes courants d'associés						173	300	300		
Autres dettes						175				
Produits constatés d'avance						174				
Total III						176	300	3 900		
Total général (I + II + III)						180	448 694	414 901		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		16 000	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		199 404	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

" A "

S.A.R.L. au capital de 886.000 €
Siège social : Chemin de l'Oustaou - 06510 GATTIERES
RCS Grasse B 501 656 334 - SIRET : 501 656 334 00015

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Au cours de cette assemblée, vous aurez à donner, s'il y a lieu, quitus de sa gestion à votre gérance.

Présentation des états financiers

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, en ce qui concerne la présentation des comptes et les méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Nous vous rappelons que nous avons cédé en mai 2023 la totalité des parts que nous détenions dans la société SAT ELECTRONIQUE.

Le total des charges d'exploitation a été de 10.216 € en 2023 contre 12.400 € en 2022.

L'exercice s'est ainsi clôturé par un bénéfice net comptable de 37.393 €.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Il n'y a aucun événement important survenu depuis la clôture de l'exercice social.

Activité en matière de recherche et développement

Au cours de l'exercice, nous n'avons consacré aucun budget en matière de recherche et développement.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice net comptable de 37.393 € que nous vous proposons d'affecter au compte « report à nouveau ».

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'y a pas eu de distribution de dividende au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non-déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même code.

Prise de participation de 1/10^e, 1/3 ou 1/2 dans les sociétés ayant leur siège en France

Notre société n'a pris, au cours de l'exercice, aucune autre participation dans une société ayant son siège en France.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérance pour l'exercice écoulé.

LA GERANCE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bruno', is written over a horizontal line.

" A "

Société à responsabilité limitée au capital de 886.000 €
Siège social : Chemin de l'Oustaou - 06510 GATTIERES
RCS Grasse B 501 656 334 - SIRET : 501 656 334 00015

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
SOUMISE A L'ASSEMBLEE DU 28 JUIN 2024
et RESOLUTION VOTEE

PROPOSITION D'AFFECTATION

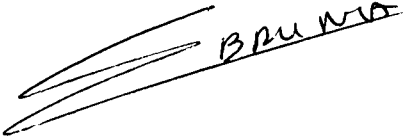
L'assemblée générale prend acte que l'exercice social s'est clôturé par un bénéfice net comptable de 37.393 € et propose de l'affecter au compte « report à nouveau ».

RESOLUTION VOTEE

L'assemblée générale prend acte que l'exercice social s'est clôturé par un bénéfice net comptable de 37.393 € et décide de l'affecter au compte « report à nouveau ».

La résolution est approuvée par tous les associés.

Le Gérant

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bruno', is written over a horizontal line.